

PILOTER UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION

PRÉREQUIS

- > Connaissances en réglementation de la réhabilitation
- > Il est préférable d'avoir suivi la formation « les essentiels de la réglementation de la construction »
- > Renseigner la fiche de pré requis (à retourner obligatoirement avant le début de la formation)

OBJECTIFS

- > Connaître les étapes clés et le coût d'une opération de réhabilitation
- > Être capable d'assurer le cadrage du projet pour la performance globale de l'opération de réhabilitation.
- > Connaître les techniques pour gérer le relationnel avec les acteurs du projet

PROGRAMME

La réglementation applicable sur le bâtiment ancien

- > Rappel sur la réglementation spécifique à la réhabilitation du bâtiment
- > La certification et les labels en rénovation

Analyses et diagnostics de l'existant

- > Historique du bâtiment
- > Diagnostics
- > Analyse première, état des lieux, relevés...
- > Analyse de la commande, comparaison de l'existant (investissement)
- > Focus sur la rénovation énergétique

La rédaction de son cahier des charges

- > Réalisation d'un programme de réhabilitation
- > Exemple d'un cahier des charges sur un cas concret

Le choix de la Maîtrise d'œuvre et des intervenants

Le coût d'une opération de réhabilitation

- > L'évaluation des coûts d'un projet de réhabilitation
- > Les calculs lors des différentes étapes d'un projet de réhabilitation
- > La mise en place d'un outil de chiffrage
- > La maîtrise des coûts : méthodes, démarches...

PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage publics et privés

DURÉE

- > 2 jours soit 14 heures

COÛT

- > 1 390 € HT
- > 1 668 € TTC (20% TVA)

EFFECTIF

- > Minimum : 4 personnes
- > Maximum : 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel : pédagogie active et expositive (réalisation d'exercices pratiques et présentation d'opérations de réhabilitation)
- > Supports de cours diffusés sur vidéo projecteur

LES

- > **Maîtriser concrètement une opération de réhabilitation étape par étape dans toutes ses dimensions**

PROGRAMME (suite)

Le pilotage à chaque étape du projet de réhabilitation

- > Phase 1 : les études préalables d'aide à la décision (EPAD)
- > Phase 2 : la conception
- > Phase 3 : organisation et mise en place des travaux
- > Focus sur les contraintes propres à une opération de réhabilitation à chaque étape de la réalisation
- > Les points spécifiques de contrôle lors d'un projet de réhabilitation
- > L'achèvement des travaux

La mobilisation et l'accompagnement des occupants sur le projet

ÉVALUATION ET VALIDATION

- > Questionnaire d'évaluation de l'atteinte des objectifs en fin de formation inclus dans la durée totale de la formation

PUBLIC CONCERNÉ

- > Maîtres d'ouvrage publics et privés

DURÉE

- > 2 jours soit 14 heures

COÛT

- > 1 390 € HT
- > 1 668 € TTC (20% TVA)

EFFECTIF

- > Minimum : 4 personnes
- > Maximum : 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel : pédagogie active et expositive (réalisation d'exercices pratiques et présentation d'opérations de réhabilitation)
- > Supports de cours diffusés sur vidéo projecteur

LES

- > Maîtriser concrètement une opération de réhabilitation étape par étape dans toutes ses dimensions